



Le 19 janvier 2016

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(article L 2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales)

**Le Conseil municipal se réunira  
en séance publique ordinaire  
le mercredi 27 janvier 2016 à 19 h 00 en mairie**

### ORDRE DU JOUR

1. Conseil Municipal des Jeunes : Présentation du projet
2. Désignation du secrétaire de séance
3. Approbation du compte rendu du 16 décembre 2015.
4. Compte rendu des décisions prises en vertu de l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
5. Approbation des modalités de recrutement pour répondre au besoin saisonnier pour l'été 2016.
6. Modification de la convention approuvée le 16 décembre avec le SIPG et le Centre social pour préciser les conditions de mise à disposition des locaux et les relations partenariales pour le Relais assistantes maternelles.
7. Versement du forfait communal à l'OGEC.
8. Modification du bail commercial du 68 rue de la République pour l'Institut de beauté.
9. SIEL : remplacement candélabre.
10. Acquisition à intervenir entre la Commune et Gier Pilat Habitat.
11. Acquisition à intervenir entre la Commune et les consorts Jouve.
12. Admission en non valeurs de créances sur l'espace enfance jeunesse et le périscolaire
13. Approbation de la convention avec la commune de Rive de Gier pour la mise à disposition de sa salle de sport aux associations sportives de Saint-Paul-en-Jarez.
14. Questions diverses

Le Maire,  
Pascal MAJONCHI

